

inventive

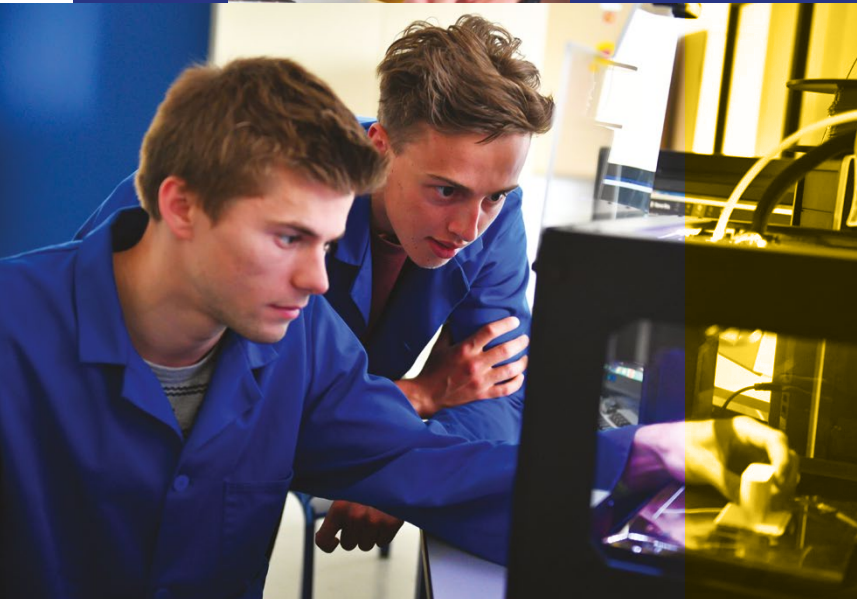
curious

open-minded

ambitious



TAXE D'APPRENTISSAGE 2020



be EIGSI

Ingénieurs généralistes

Formation initiale ou apprentissage

Aéronautique, Mécatronique, Automobile, Énergie,
Environnement, Logistique, Transport, BTP, Entreprise du futur,
Réseaux, Systèmes d'information, Ingénierie, Conseil, Data

dynamic

collaborative

intuitive

creative

curious

inventive

open-minded

ambitious

dynamic

collaborative



be
EIGSI

Sylvain Orsat
Directeur
Général
de l'EIGSI

« Savoir relier entre eux le savoir-faire et le savoir-être est une des caractéristiques majeures du projet éducatif de l'EIGSI. Les élèves-ingénieurs, sensibilisés aux enjeux des entreprises, sont formés à la conduite de projets et disposent d'une culture internationale. Ils sont accompagnés par plus de 300 intervenants du monde de l'entreprise et sont ainsi parfaitement connectés aux réalités qui sont les vôtres. Autant d'atouts qui assurent aux diplômés de l'EIGSI une entrée réussie dans le monde professionnel.

Par votre soutien, vous nous aidez à poursuivre dans ce sens ».

Un ADN généraliste

Depuis 1901, l'ADN de l'EIGSI est généraliste. L'EEMI Violet devient l'EIGSI et poursuit son histoire à La Rochelle à partir de 1990. Depuis bientôt 120 ans, l'EIGSI diplôme des ingénieurs pour tous les secteurs d'activité. Le réseau des alumni compte plus de 8500 diplômés depuis la création de l'école et contribue à son rayonnement dans le monde professionnel.

+ de 1400 étudiants dont plus de 160 par la voie de l'apprentissage

POURQUOI S'ENGAGER AVEC L'EIGSI ?

Pour repérer vos futurs talents

- + Challenger nos étudiants sur l'innovation en leur confiant des projets qu'ils mèneront, avec un accompagnement de l'école.
- + Recruter des stagiaires EIGSI.
- + Participer et agir au sein du Conseil de Perfectionnement et/ou Conseil de Dominante, pour renforcer encore l'adéquation entre les talents que vous recherchez et les profils de compétences de nos ingénieurs.

Pour travailler avec nos équipes

- + Solliciter nos laboratoires de recherche pour vous accompagner dans vos projets innovants.
- + Devenir partenaire d'une chaire d'enseignement.

Pour donner de la visibilité à votre marque employeur

- + Faire visiter votre entreprise à nos élèves-ingénieurs.
- + Devenir entreprise marraine et accompagner une promotion d'ingénieurs durant 3 années.
- + Enrichir notre parcours pédagogique : intervenir lors de nos conférences métiers, dans le cadre des enseignements professionnalisant des dominantes.

Parrainage entreprise

Chaque année, une entreprise, actrice de référence sur son marché, devient marraine de la promotion d'étudiants entrant dans le cycle ingénieur et s'engage à nos côtés pour 3 ans.

Entreprise marraine de la promotion 2022 :

AUSY

Entreprises marraines depuis 2012

VINCI ENERGIES

ALSTOM

altran

edf

STELIA
RELIABILITY PERFORMANCE

enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

ALLEN



Le projet pédagogique de l'EIGSI

L'EIGSI, école d'ingénieurs généralistes, accueille ses étudiants sur deux campus : La Rochelle et Casablanca. Le projet pédagogique de l'EIGSI ouvre de très nombreuses trajectoires, stages, projets, expérience à l'international, parcours bi-diplômant. Près de 300 heures de projets et 50 semaines de stages obligatoires.

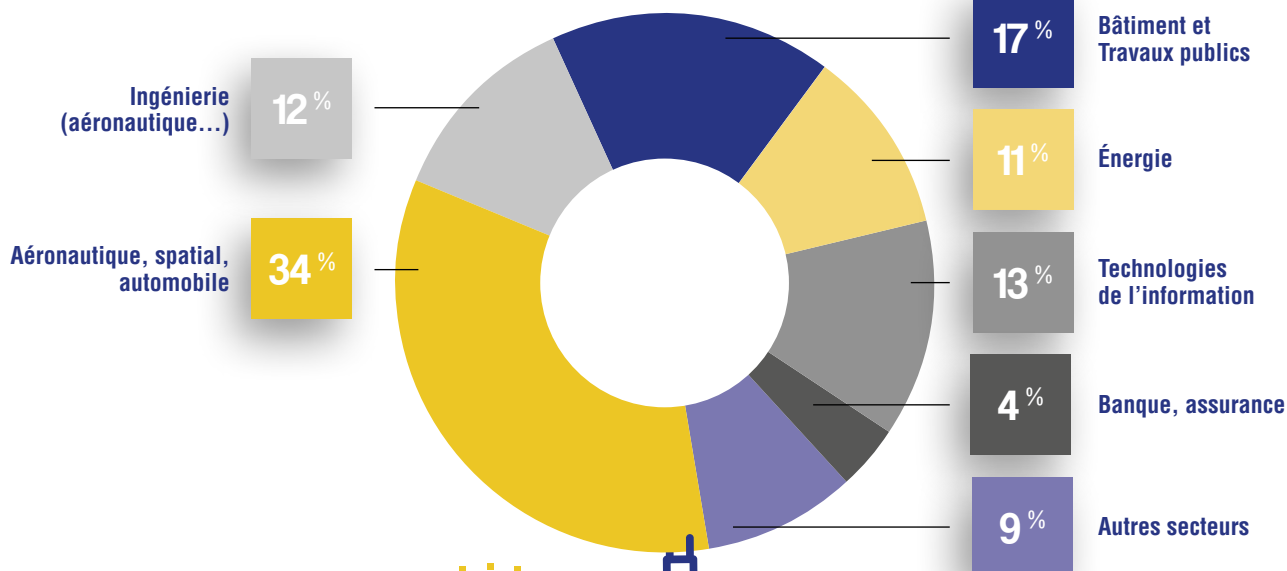
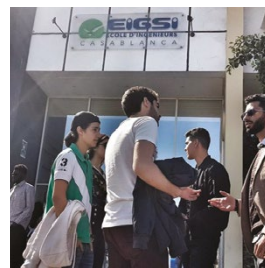
Un enseignement de dominante en fin de cursus permet à l'étudiant d'orienter son projet professionnel :

- Mécatronique
- Conception et Industrialisation des Systèmes Mécaniques
- Énergie et Environnement
- BTP
- Management et Ingénierie des Systèmes Industriels
- Entreprise du futur
- Intégration des Réseaux et des Systèmes d'Information
- Logistique et Organisation des Transports
- Ingénierie et Management des Données

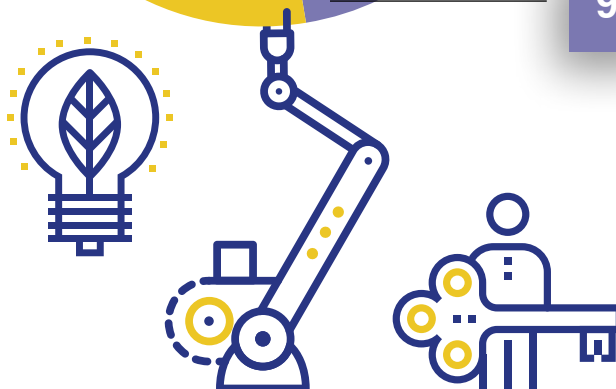


Le Campus de Casablanca

L'EIGSI est devenue en juillet 2017, la 1^{ère} école d'ingénieurs à délivrer un diplôme d'ingénieur français à l'étranger suite à l'accréditation de son campus de Casablanca par la Commission des Titres d'Ingénieur.



Des emplois dans tous les secteurs



LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2020

En 2020, la taxe d'apprentissage est toujours égale à 0,68 % de la Masse Salariale (0,44 % en Alsace-Moselle).

Cette somme est divisée en deux parties :

- 87% destinés au financement de l'apprentissage, qui s'apparentent à l'ancien quota d'apprentissage (la fraction régionale est supprimée). Versés à un OPCO.
- 13 % (solde) destinés à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur, qui s'apparentent à l'ancien hors-quota ou barème, versé à des établissements de formation habilités (les entreprises en Alsace et Moselle sont exclues de ce versement du « 13 % »).

En synthèse, ce qui change en 2020

- Le solde de 13 % de votre taxe d'apprentissage pourra être versé directement à l'EIGSI sans passer par un intermédiaire.
- La date limite de versement est fixée au **31 mai 2020**.
- Les démarches sont simplifiées en passant par la **plateforme EIGSI-AGIRES : eigsi.agires.com**

Comment nous verser votre taxe ? Rien de plus simple !

2 étapes :

1 Depuis la plateforme eigsi.agires.com complétez le bordereau de versement

2 Choisissez votre mode de paiement en suivant directement la procédure toujours sur la plateforme eigsi.agires.com

- Paiement par chèque à l'ordre de l'EIGSI
- Ou paiement par virement en indiquant le libellé **taxe d'apprentissage 2020**



TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

0,68 %
de la masse salariale

87 %

de votre taxe, versés à votre OPCO de branche

Bénéficiaires exclusifs : les CFA

13 %

de votre taxe, versés en direct aux établissements de votre choix

Adressez votre versement à l'EIGSI avant le 31 mai 2020



Nous contacter > Direction des relations entreprises : entreprises@eigsi.fr

Campus La Rochelle

26 rue François-de-Vaux-de-Foletier
17041 La Rochelle Cedex 1- France - eigsi.fr

Campus Casablanca

282 route de l'Oasis
20130 Casablanca - Maroc - eigsi.ma

